

AGIR ENSEMBLE EN FORÊT

Dans la lignée de l'agriculture intensive, les monocultures dégradent les forêts en réduisant la biodiversité tandis que les intrants chimiques et la mécanisation lourde détruisent la vie des sols. *Agir ensemble en forêt* est un guide pratique illustré de témoignages sur les moyens de préserver la forêt à long terme tout en menant des activités écologiques et sociales.

CONTEXTE DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS EN FRANCE

Au terme d'une longue surexploitation qui culminera au lendemain de la Révolution de 1789, la forêt française s'est étendue jusqu'à tripler de surface. En 2009, elle s'est stabilisée pour couvrir 28 % du territoire. Cette reconquête forestière s'est faite en partie par des boisements spontanés sur les terres agricoles abandonnées, mais aussi sous l'effet de plantations massives de résineux, largement subventionnées après la 2ème Guerre mondiale, notamment par le *Fonds Forestier National*.

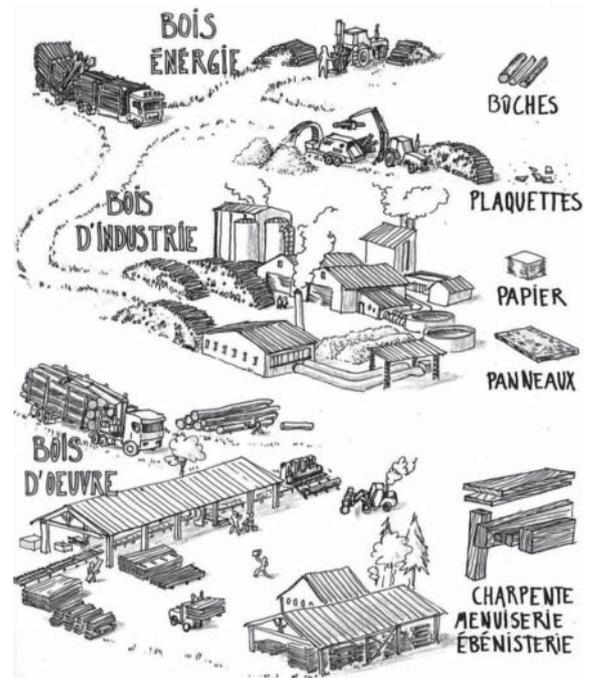
Aujourd'hui en France, 51 % des forêts sont constituées d'une seule essence. Les orientations forestières favorisent l'accroissement de la production, l'abaissement de l'âge de récolte des bois et les plantations résineuses. Les peuplements forestiers sont jeunes et les vieux arbres se font de plus en plus rares. Dans plusieurs rapports d'orientation du gouvernement, la forêt en libre évolution, c'est-à-dire sans intervention humaine, est qualifiée de « désert boisé », supposé dangereux tant économiquement qu'au regard des changements climatiques.

Auparavant riche de centaines de variétés d'arbres, une vaste partie de la forêt française est aujourd'hui transformée pour une production rapide et cadencée d'arbres homogènes, récoltés jeunes par coupes rases pour des usages industriels. Mais comment une telle forêt pourrait-elle répondre aux enjeux majeurs d'équilibres écologiques, de résistance aux aléas du climat et aux parasites, d'épuration de l'eau, de préservation des sols et bien sûr, d'emplois viables ? Finalement, la forêt française doit-elle elle aussi se heurter aux écueils de l'intensification agricole ?

Si les problèmes écologiques sont parfois entendus, les problèmes sociaux de la filière-bois sont très peu évoqués.

Forêts et bois étaient, il y a deux siècles encore, des ferments vivants du tissu social des villages : leurs ressources précieuses entretenaient un grand nombre d'emplois directs et indirects.

Mais chaudières et fours ont changé de combustible tandis que les meubles en mélaminé symbolisaient l'accès à une vie "moderne". Depuis les années 1990, bûcherons et tracteurs agricoles sont progressivement remplacés par une mécanisation lourde, favorisée par la part croissante et la maturation des peuplements résineux plantés depuis l'après-guerre. Les scieries artisanales et familiales ferment une à une, tandis que de grosses unités se développent et se spécialisent. Des 15 000 scieries actives en France en 1945, il n'en restait que 1 500 en 2015 et une centaine



Transformations du bois (dessin Mathias Bonneau)

disparaît encore chaque année. En 20 ans, les emplois ont diminué de moitié dans ce secteur. Les charpentiers souffrent aujourd'hui de la standardisation du métier et de la normalisation des bois. La diversité du travail se réduit à la vente et à la pose de produits industriels.

C'est, dans chaque territoire, tout un tissu économique et social ayant pour racine la forêt et l'usage de ses produits qui est démantelé. Du coup, les savoir-faire en techniques forestières et en usages des bois de pays se perdent.

Plusieurs mécanismes simultanés contribuent à cette dégradation. La forêt représente le 3ème portefeuille des investisseurs après les valeurs boursières et l'immobilier. Pour beaucoup de grands propriétaires, les espaces forestiers sont estimés en termes de rentabilité. Souvent faiblement impliqués dans la gestion des forêts qu'ils achètent, ces propriétaires sous-traitent à de grands organismes de service liés aux industries de la transformation du bois et de la production de plants.

À la différence du secteur agricole, les contrats qui lient les professionnels de la récolte de bois sont ponctuels. Ils quittent la forêt une fois la coupe réalisée et le bois enlevé. Ils ont donc peu d'incitation à prendre en compte les conséquences de leur passage sur le sol, sur les équilibres biologiques, et donc sur la productivité de la forêt à long terme.



Enrésinement (zones foncées) de forêts de feuillus en Morvan (doc RAF)

Le marché mondial du bois est dominé par les bois tropicaux et ceux du nord de l'Europe. Des cargaisons de bois standardisés arrivent en France pour alimenter les grands négociants de bois. Pour gagner en compétitivité, la filière française mise sur la réduction du nombre d'essences d'arbres, la diminution de leur diamètre et leur traitement au sein de scieries industrielles.

Les subventions ainsi que les exonérations fiscales poussent vers les plantations en monoculture et vers la spécialisation régionale, les feuillus étant relégués aux régions capables de produire des bois haut de gamme. Ces subventions biaisent la comparaison économique entre ligniculture – du type "forêt landaise" – et sylviculture douce.

En parallèle, pour favoriser la montée en puissance des énergies renouvelables, des soutiens publics conséquents sont accordés à des entreprises pour la production d'élec-

tricité à base de bois. La mise en place de telles centrales entraîne des distorsions de marché et une déstabilisation majeure de la filière bois. Des projets de territoire basés sur des petites unités de production de chaleur deviennent fragiles et manquent de soutien institutionnel et financier. Et de belles pièces de bois de feuillus finissent broyées en plaquettes...

Les enjeux environnementaux, principalement portés par les ministères successifs chargés de l'Environnement, sont difficilement intégrés au niveau national par la filière forestière, laquelle relève du ministère de l'Agriculture. La représentation de la société civile a peu de poids dans les instances décisionnelles forestières nationales. Au sein même de la filière, la forte concentration ne facilite pas le partage des décisions. Alors que les possédants de moins de 4 hectares représentent 80 % des propriétaires, ils n'ont pas possibilité d'accéder aux organes décisionnels qui orientent les pratiques en forêt privée. En parallèle, l'Union de la coopération forestière française défend avec force les intérêts de 19 coopératives qui maîtrisent 1/4 des volumes commercialisés en forêt privée. Autrement dit, le pouvoir est concentré dans les mains d'un nombre limité d'acteurs et échappe aux politiques publiques locales et à l'expression populaire.

DES RÉSISTANTS CRÉATIFS FACE À LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

Pour agir face à cette situation critique, le Réseau pour les Alternatives Forestières (RAF) s'organise pour protéger la forêt en tant que bien commun. Ancrés dans le milieu forestier, des membres du RAF achètent déjà collectivement des forêts pour préserver les écosystèmes. Ils impliquent la société civile en lui proposant de participer et questionnent le modèle actuel en apportant une voix différente.

Une succession de réunions et d'ateliers sur le thème de la propriété foncière ont amené à concevoir le livre *Agir ensemble en forêt*, pour mutualiser ces connaissances et approfondir les aspects juridiques des propriétés collectives et des contrats de long terme reliant forêt et porteurs d'activité. Le champ de réflexion s'est ensuite élargi. La propriété collective amène-t-elle nécessairement à une vision respectueuse du vivant ? N'est-ce pas plutôt la gestion collective et l'élargissement du cercle des décideurs qui peuvent induire la prise en compte des différentes composantes du milieu ? Car en forêt, les actions menées ont un impact qui s'étend bien au-delà des frontières de la parcelle et de la vie humaine : sur le climat, la qualité des eaux, les paysages, la biodiversité, l'autonomie en ressources naturelles. Comment prendre avec discernement des décisions qui affecteront des écosystèmes sensibles et les tissus sociaux qui en dépendent ?

Un nouvel objectif s'est donc imposé au RAF : fournir un descriptif le plus exhaustif possible des aspects à prendre en compte pour développer des pratiques respectueuses des écosystèmes, des habitants de la forêt, des humains, et des cadres juridiques.

Le guide méthodologique *Agir ensemble en forêt* a pour vocation d'aider à passer de l'idée au projet, que celui-ci concerne des activités, un achat foncier ou le soutien à des actions de terrain. Il aborde les aspects techniques, économiques, juridiques et sociaux. Les cadres légaux sont particulièrement détaillés, car connaître l'évolution du droit est aussi un moyen d'en être partie prenante et d'inventer de nouveaux cadres.

Si ce guide est centré sur la forêt privée, c'est que celle-ci concerne près de 4 millions de propriétaires, représentant les 3/4 de la propriété forestière en France. Le choix a été fait d'inclure un maximum d'activités contribuant à la vie en forêt pour appréhender le milieu dans toutes ses dimensions. C'est aussi une ouverture pour diversifier les sources de revenus des forestiers et diminuer la dépendance aux marchés internationaux du bois : en allégeant la pression financière, la prise en compte du milieu vivant sera grandement facilitée.

Mais ce guide fait également une place au soutien que peuvent apporter les personnes se sentant concernées par le sort de la forêt, sans pour autant y être installées à demeure, que ce soit pour y vivre, y travailler.

Empêcher l'enrésinement

Le *Groupement Forestier de Sauvegarde des Feuillus du Morvan* (GFSFM) a pour vocation d'empêcher l'enrésinement tout en promouvant la gestion douce de la forêt. Il a été créé en 2003 pour acheter des dizaines d'hectares d'un domaine de feuillus et les préserver ainsi d'une coupe rase et de la plantation de douglas en monoculture. La récolte des fonds nécessaires a été rendue possible grâce à différents combats menés depuis 1989 par l'association *Autun Morvan Écologie*.

Ce GF a aujourd'hui 16 forêts situées sur les 4 départements en Bourgogne pour une totalité de 230 hectares, dont principalement des forêts de feuillus mélangées (chênes, hêtres, charmes), et quelques parcelles résineuses pour l'expérience.

Le montant de la part sociale est très accessible pour permettre au plus grand nombre de participer. Il y a ainsi en 2015 près de 500 associés dans le GF. Chacun dispose d'une voix par part avec une limite de 10 voix, quel que soit le montant investi, afin d'éviter une quelconque prise de pouvoir par le capital. Une fois par an l'assemblée générale vote les grandes orientations du groupement. Puis les décisions de gestion et le choix des parcelles à acheter après avis de l'expert sont prises par le gérant ainsi qu'un conseil scientifique composé d'un expert forestier, d'un fiscaliste, d'un naturaliste et d'un ingénieur forestier.

Le GF a un contrat de gestion avec un expert forestier. À la demande du GF, il met en œuvre les principes de la sylviculture proche de la nature préconisée par *Pro Silva*. De préférence, le bois est vendu en bord de route plutôt que sur pied afin de maîtriser la qualité du chantier. Suite à sa rencontre avec le Réseau pour les Alternatives Forestières, le GF propose des contrats de vente de bois de chauffage aux habitants de certaines communes voisines.

Des cafés forêts

En 2011, l'entreprise *Wood & Energy* projette d'installer dans la forêt du Morvan un gros incinérateur-scierie pour produire de l'électricité. Pour son implantation, la destruction d'une forêt de 100 ha de feuillus et d'une zone humide est prévue. Les observateurs prévoient des allers-retours de 170 camions par jour, l'incinération de 75 % de déchets de bois manufacturés, un approvisionnement en bois fait au détriment des acteurs déjà en place, et grâce à une concurrence déloyale sur les prix, des pertes d'emploi et de la pollution. Ce projet provoque le rejet des professionnels de la filière, des écologistes et des habitants du territoire.

Des habitants créent alors l'association *Adret Morvan* en 2012. Ils sont 400 adhérents au bout de 6 mois. Des militants décident d'occuper le lieu pour le défendre jusqu'à l'arrêt du projet et créent une *Zone à Défendre* (ZAD). En parallèle, une pétition recueille 77 000 signatures. Les actions en justice aboutissent finalement en 2015 et le tribunal administratif met fin au projet d'incinérateur.

Durant cette mobilisation, tout un tissu local s'est créé. « Adret Morvan voulait un lieu pour continuer à se rencontrer, se parler, échanger, avec nos diversités ». L'association a acheté un bâtiment grâce à des dons pour créer un "écolieu", *Le Carrouège*. Son objectif : tisser un lien social, culturel et environnemental en suscitant des initiatives concrètes vers une société plus raisonnable, avec une place importante donnée aux problématiques forestières. Il abrite un bar associatif, un marché hebdomadaire et une épicerie centrée sur les producteurs locaux et complétée par d'autres produits issus de l'agriculture biologique. Le Carrouège accueille régulièrement des "cafés forêts", moments de "causerie" au cours desquels une ou plusieurs personnes viennent parler de leurs expériences sur toutes les questions liées à la forêt...

Un juste partage, de l'arbre à la poutre

Le *Collectif Bois 07* (CB07) est une association née en 2012 du désir de valoriser la ressource forestière sud-ardéchoise.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

●● **Bonneau Mathias :**

L'Hiver au bois, carnet d'un bûcheron
(Treize avril éditions, 2014)

●● **Boisson B. :** *Nature primordiale, des forêts sauvages au secours de l'homme* (Editions Apogées, 2008)

●● **Gros Julien :** *Les Bûcherons-tâcherons, des travailleurs restés à l'écart du salariat*
(La nouvelle revue du travail, en ligne)

●● **Réseau pour les Alternatives Forestières :**
Vivre avec la forêt et le bois (Editions Relier, 2014)

●● **Zürcher E. :** *Les Arbres, entre visible et invisible*
(Actes Sud)

L'objectif était de créer un circuit de proximité "bois local" en organisant la recherche de coupe, la récolte, le sciage, le rabotage et la vente. C'est aujourd'hui un des rares exemples concrets en France qui conjugue, de l'arbre à la poutre, juste rémunération des acteurs et respect de l'écosystème forestier.

Le collectif fait le lien entre forestiers, scieurs et artisans, des mondes qui ont parfois des difficultés à faire converger leurs intérêts. Le bois vendu par le collectif n'est issu que de coupes sélectives, jamais de coupes rases. Le collectif veille aussi à la satisfaction du client final en faisant valoir l'exigence technique des charpentiers et l'optimisation du bois par les scieurs. Le CB 07 n'est pas un intermédiaire de plus, mais une garantie de qualité du respect de la matière et des personnes qui travaillent de la forêt jusqu'à la maison construite.

En 2015, pour leur chantier, l'équipe du collectif a pris contact avec un gestionnaire forestier, qui leur a proposé une parcelle qu'ils sont allés visiter, accompagnés de leur partenaire pour la récolte des bois. Cette visite à trois regards a permis de « confronter les sensibilités sur la récolte, comprendre le projet du gestionnaire pour l'évolution de la parcelle, et sentir si la récolte semble juste pour la forêt. » Le gestionnaire s'est chargé de rédiger le contrat de vente de bois sur pied pour l'association. Le Collectif Bois 07 a ensuite sous-traité les travaux de récolte.

Une fois les bois récoltés et mis en bord de route, le collectif organise leur transport par des grumiers au fur et à mesure des demandes des clients. Selon les débits de bois souhaités et les disponibilités de leur scieurs partenaires, ils orientent vers l'un ou l'autre. Le CB07 s'organise ensuite avec un transporteur pour faire livrer le bois scié sur son aire de dépôt ou bien aux clients finaux.

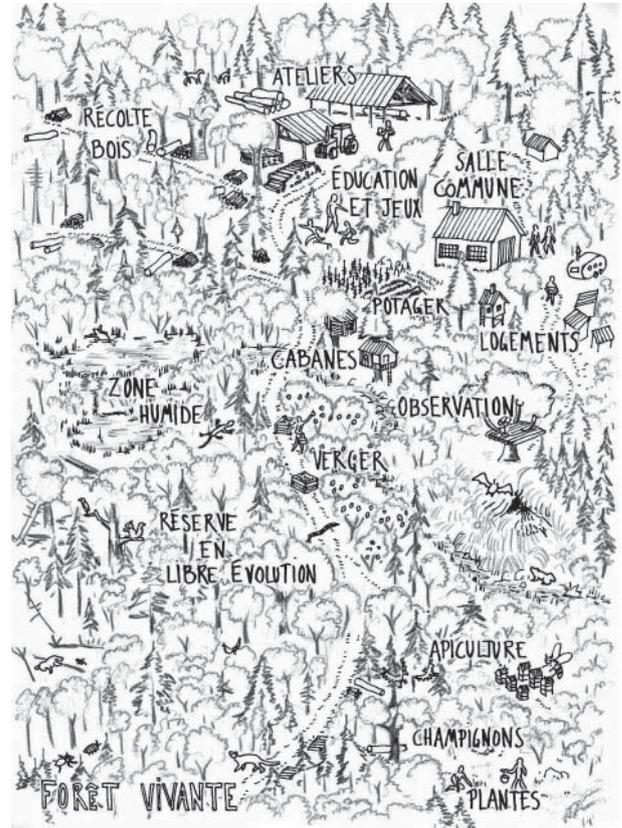
La rémunération des différents acteurs est transparente. Ce sont le collectif et les partenaires qui définissent ensemble la rémunération qui leur paraît juste. Les clients sont impliqués dans la création du prix et acceptent de payer quelques dizaines d'euros supplémentaires au m³ pour consommer éthique.

L'association effectue par ailleurs des activités d'information, de sensibilisation et de formations financées par des subventions. Le CB 07 envisage d'évoluer vers une structure coopérative type SCIC, lorsque la visibilité économique le permettra.

S'inspirer des AMAP pour le bois bûche

Depuis 2011, au cœur de la Drôme, une trentaine de familles se fournit chaque année en bois de chauffage "éthique". L'association *Dryade* réunit consommateurs, bûcherons et propriétaires et transpose au bois bûche le modèle des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP). Les coupes de bois réalisées sont douces et réalisées dans un rayon de 15 km autour de Crest, la petite ville locale.

« Les bûcherons ne sont reconnus ni socialement ni financièrement. Avec *Dryade*, on essaye de changer de modèle en impliquant les consommateurs. Ils commandent le bois au moment du chantier et avancent 50 € par stère, pour un bois qu'ils utiliseront seulement deux ans plus tard. Ils paient aussi le bois 15 % au-dessus du prix de marché et ont ainsi la garantie d'avoir du bois sec, local, respectueux de la forêt. » Le bûcheron rémunéré décemment peut déclarer ses activités et bénéficier d'une couverture sociale, ce qui est loin d'être une évidence dans ce secteur.



Forêt vivante (dessin Mathias Bonneau)

Dryade compte d'autres réussites à son actif, mais elle reste confrontée à de nombreux défis. Le premier est lié au temps long de la filière bois et à la multiplicité des acteurs, bien plus complexe que dans le milieu agricole. Il faut trouver des propriétaires ayant une vision de long terme et coordonner les acteurs. L'organisation d'un chantier de récolte est un second défi. Il se conjugue avec la difficulté de trouver localement des équipes de chantier compétentes en matière de futaie irrégulière.

L'équilibre économique des chantiers reste un point important : « trop petits, ils ne semblent pas pouvoir être "rentables" et, à l'inverse, l'association aurait des difficultés à fournir le travail bénévole dans des chantiers trop grands ».

